Guide du joueur en temps de COVID-19

Pour activer les lumières des terrains de tennis :

Vous devez appuyer sur le bouton qui est situé sur le boitier électrique près de l'entrée du côté de la rue Saint-Antoine. Les lumières s'allumeront selon le réglage de la minuterie et se fermeront à 23 h.

L'accès au terrain et le jeu :

- **Il est possible de jouer au tennis ou au pickleball en simple seulement;**
- Prenez note que les toilettes sont fermées;
- Veuillez apporter votre propre bouteille de désinfectant pour les mains;
- Les **rassemblements extérieurs sont interdits**, pas d'entraînement ou de formation en groupe;
- Seules les personnes impliquées directement dans le jeu sont admises sur le terrain, aucun spectateur;
- Gardez deux mètres de distance avec les autres lorsque vous participez à une activité de tennis ou de pickleball (maximum de 6 joueurs sur les terrains);
- Nettoyez vos mains avant d'arriver sur le terrain et après votre départ;
- Ne touchez pas à votre visage après avoir manipulé une balle, une raquette ou tout autre équipement;
- Identifiez vos balles et votre raquette;
- Évitez de toucher des surfaces et des équipements sur le terrain, comme le filet, les poteaux;
- Utilisez votre raquette ou votre pied pour repousser les balles et/ou les frapper vers les autres de façon à éviter de toucher les balles avec vos mains;
- Utilisez votre propre matériel (balles et raquettes), ne le partagez pas;
- Assurez-vous de récupérer tout votre équipement après l'activité.

Nettoyage et/ou remplacement des équipements :

- Remplacez toutes les balles si un joueur est soupçonné d'avoir la COVID-19 ou si vous avez été en contact avec celles-ci;
- Nettoyez tous les équipements de tennis (raquettes, balles, bouteilles d'eau) avec un désinfectant à base d'alcool, y compris les équipements d'entraînement tels que les cônes;
- Envisagez de vaporiser brièvement les balles de tennis avec un désinfectant (ex. Lysol ou Clorox) à la fin de la journée.

Information :

Pour l'instant, seule la **pratique individuelle ou à deux sans contact** est permise pour les activités sportives, de loisir et de plein air qui se déroulent à l'extérieur et qui permettent le respect des règles de distanciation physique. - https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/#c58763

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat, sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, il est possible que vous ayez la COVID-19, même si vous n'avez pas subi de test de détection. D'autres symptômes peuvent aussi apparaître, comme un mal de gorge, un mal de tête, de la douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit et de la diarrhée. Nous vous demandons de suivre les consignes suivantes pour éviter de transmettre la COVID-19 aux autres personnes.

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-symptomatique-covid-19/

Vous ne devriez pas jouer si :

- Vous avez eu la COVID-19, avez été en contact avec quelqu'un ayant eu la COVID-19 ou êtes revenu de l'étranger au cours des 14 derniers jours;
- Vous avez des symptômes grippaux;
- Vous ou quelqu'un qui réside avec vous êtes dans une catégorie de santé à haut risque:
    - Insuffisance rénale chronique
    - Maladie coronarienne ou insuffisance cardiaque congestive
    - Maladie pulmonaire chronique
    - Diabète mal contrôlé
    - Hypertension mal contrôlée
    - Chimiothérapie ou radiothérapie actuelle
    - Corticostéroïdes à haute dose (20 mg de prednisone par jour, ou équivalent) pendant 14 jours
    - Autres…

Ces directives peuvent être modifiées en tout temps sans préavis.

Merci pour votre habituelle collaboration!

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté,
au 450 586-2921, poste 2238

Sources : DSP, Tennis Québec et Pickleball QC

Mise à jour le 19 mai